

LE MIN DE MONTPELLIER

UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL DE LA POLITIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



mercadis.net















AGROÉCOLOGIE, ALIMENTATION

Avec la préservation et la mise en avant du secteur agricole comme levier de son développement économique, Montpellier Méditerranée Métropole promeut les filières locales de producteurs en circuits de proximité.



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX, À CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION







LE MOT **DU PRÉSIDENT**

DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE



Le MIN constitue un outil exceptionnel au service de la transition écologique, engagé depuis des années en faveur de la promotion des circuits courts et de la souveraineté alimentaire. Au cœur de la crise sanitaire. ce service public a joué un rôle majeur pour maintenir l'activité économique et l'approvisionnement en aliments de qualité, aux côtés des producteurs, distributeurs et restaurateurs

L'accès à une alimentation de qualité et soutenable fait partie des priorités de la municipalité, notamment avec le soutien aux circuits courts et le renforcement de la part des produits bio et locaux dans la restauration scolaire en 2021. En 2026, 100% des aliments servis dans les cantines en seront issus, plaçant Montpellier parmi les territoires pionniers.

Avec le projet Med Vallée, l'alimentation durable sera un des piliers fondamentaux de l'émergence d'un pôle économique de dimension européenne, associé aux filières de la santé et de l'environnement. Face aux enjeux environnementaux, nous sommes dans l'obligation de changer de paradigme pour construire la ville soutenable de demain. Parmi nos priorités figurent la préservation de la biodiversité et des terres agricoles, gages de souveraineté alimentaire, le cap vers la ville décarbonée, la désimperméabilisation des sols pour lutter contre le changement climatique et les risques naturels, l'objectif à terme de zéro artificialisation nette des sols. Une politique globale qui s'inscrira dans le PLUi, le PCAET et l'ensemble des décisions et qui permettra de conforter la place de l'agriculture durable au sein de notre métropole.

Enfin, l'essor du MIN s'inscrit dans une vision plus large de dynamisation du quartier de la Restanque. L'objectif est d'introduire une mixité urbaine dans une ancienne zone industrielle à fort potentiel, en tirant partie de la proximité du tramway et en apaisant les circulations. La nouvelle feuille de route du MIN confortera sa place comme polarité économique au sein de cet ensemble

Michael DELAFOSSE

Maire de la Ville de Montpellier

Président de Montpellier Méditerranée Métropole

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



La feuille de route du MIN est le fruit du travail et de la réflexion menés autour des axes structurants que sont la transition écologique et solidaire et la lutte contre la précarité alimentaire

Parmi les priorités fixées au MIN : permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine et locale tout en accompagnant les mutations nécessaires en vue de la réduction de l'empreinte carbone et de l'impact climatique de notre activité

économique

Pour y parvenir, le MIN bénéficie d'un écosystème unique pouvant s'appuyer sur un tissu dense de producteurs, transformateurs et distributeurs régionaux, le Parc Scientifique Agropolis International, et le pôle de compétitivité Quali Sud-Ouest, avec le soutien de la Direction de la Politique Alimentaire de la Ville de Montpellier.

Pour bâtir ensemble un modèle efficace, équitable, écologique et résilient.

Marie MASSART

Présidente du MIN

Adjointe au Maire de Montpellier. déléguée à la Politique alimentaire et à l'agriculture urbaine

Conseillère Métropolitaine de Montpellier Méditerranée Métropole

LE MIN: UN OUTIL CLÉ DE LA POLITIQUE AGRO-ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE

(P2A) DE MONTPELLIER MÉDITERRANÉE MÉTROPOLE

La P2A vise à développer la résilience alimentaire du territoire, à savoir sa capacité à nourrir sainement et durablement tous ses habitants et à s'adapter aux crises à venir. qu'elles soient climatiques, économiques, sanitaires ou sociales.

La Métropole entend ainsi favoriser les synergies et les projets concertés entre l'ensemble des partenaires, les 31 communes qui la constituent et les autres organismes publics et privés, associations, communauté scientifique et territoires voisins. Transversale, la P2A s'appuie sur d'autres politiques publiques métropolitaines (eau, déchets, solidarité, développement économique). Elle contribue aux fortes ambitions du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), dont elle constitue le volet opérationnel sur les questions d'agriculture et d'alimentation.

Les objectifs de la politique agroécologique et alimentaire de la métropole

- 1. Offrir une alimentation saine et locale au plus grand nombre.
- 2. Soutenir l'économie et l'emploi agricole et agroalimentaire.
- 3. Préserver le patrimoine paysager et les ressources naturelles.
- 4. Contribuer à la cohésion sociale, au sein de la ville, et entre l'urbain et le rural.
- 5. Limiter les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter aux évolutions climatiques et aléas sanitaires.

Les axes opérationnels

- PRODUIRE DURABLEMENT / Façonner une ferme métropolitaine qui préserve les ressources naturelles, renforcer la souveraineté alimentaire, développer l'emploi
- APPROVISIONNER LOCALEMENT / Soutenir les filières de produits locaux de qualité et les circuits courts

 GARANTIR UNE ALIMENTATION SOLI-DAIRE / Permettre à tous les habitants d'accéder à une alimentation de qualité et choisie

LE MIN: AU SERVICES DES PRODUCTIONS LOCALES

POUR UN ACCÈS À TOUS À UNE ALIMENTATION SAINE ET DURABLE

Le MIN de Montpellier est le premier MIN d'une Métropole à distribuer autant de produits locaux : 50% de l'activité, toutes filières confondues, dont l'activité totale annuelle s'élève à plus de 150 millions d'euros. De plus, c'est le seul MIN en France à disposer d'un Pôle de transformation pour une alimentation saine et locale au service des productions locales (plus d'un million d'euros investis ces derniers mois). Cette innovation a vocation à être essaimée sur d'autres territoires.

Le MIN, terreau de la production locale!



Artisans, commerçants, grossistes, producteurs, transformateurs... Zoom sur le MIN de Montpellier. acteur phare dans le développement de l'approvisionnement local et la valorisation des productions agroalimentaires locales et régionales.

Mais d'abord, le MIN, c'est quoi?

Le Marché d'Intérêt National (MIN) de Montpellier ou Marché Gare est une plateforme de logistique alimentaire où :

220 entreprises y mettent dont environ 80 producteurs

3000 entreprise commerçants et restaurateurs s'y approvisionnent 60 grossistes alimentaires et horticoles y sont recensés représentant

175 M€ de transactions

 $50\,\%$ des produits vendus sur le MIN sont locaux



Les principaux clients du MIN sont :



riche et diversifiée!

Que trouve-t-on au MIN de Montpellier?

1er MIN à augurer un Pôle transformation pour une alimentation

et services



LES GROSSISTES

Le CARREAU DES PRODUCTEURS,

lieu de rencontre des producteurs locaux et leurs clients potentiels: restaurateurs, primeurs, grandes surfaces...

Retrouvez ici chaque mois les produits locaux (bruts et transformés) en vente sur le carreau



Un PÔLE DE **TRANSFORMATION** ALIMENTAIRE innovant



Le CARREAU DES PRODUCTEURS

10 ateliers de transformatio



vendeurs



Une HALLE HORTICOLE



Une PLATEFORME FRIGORIFIQUE

80 producteurs

60 distributeurs

Ce qui crée environ emplois directs





SUR... LE PÔLE DE TRANSFORMATION ALIMENTAIRE



Ce pôle situé au MIN de Montpellier accompagne des entreprises de l'agro-alimentaire qui développent une innovation. Il regroupe une légumerie, une conserverie, un atelier coopérative d'activité et d'emploi, avec un service commercial et logistique dédié.

Ils adhèrent!



« En un seul lieu et à proximité de notre commerce, nous pouvons y trouver une production locale (voir régionale ou nationale) très riche. Je peux vous dire que le MIN de Montpellier est un véritable atout pour mon activité, une chance au quotidien!».

José, acheteur, gérant du commerce Le Panier du Soleil des Halles Plaza de Montpellier

« Avec 3 millions de salades produites par an, notre exploitation située à Vic-la-Gardiole, engagée et respectueuse de l'environnement, fournit 30 primeurs dans un rayon de quelques kilomètres, de Sète en passant par Nîmes. Le MIN de Montpellier, c'est la plateforme incontournable pour la diffusion locale de nos produits, trois fois par semaine! ».



Emmanuel, producteur et gérant d'EARL Bonnefond et fils

(iii) bonnefond.maraicher

Alors, convaincu? Retrouvez-nous sur mercadis.net

entreprendre-montpellier.com/fr/choisir-montpellier/misez-sur-lagroecologie bocal.montpellier3m.fr



FEUILLE DE ROUTE 2021-2026 :

3 DÉFIS MAJEURS POUR RÉUSSIR

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Depuis près de 60 ans, le MIN de Montpellier participe à la qualité de vie des habitants de la Métropole en rassemblant sur un même site l'offre et la demande alimentaire. La feuille de route du MIN 2021-2026 est le fruit d'un travail et d'une réflexion menés autour de trois défis maieurs.



Accélerer la transition écologique et solidaire de notre production agricole et de notre alimentation

En favorisant les circuits-courts

Le carreau des producteurs est le premier lieu de distribution des produits locaux en

_Près de 700 détaillants de la région s'y approvisionnent sur l'année, dont 200 chaque semaine.

Auprès de 80 producteurs indépendants (principalement de l'Hérault, du Gard, mais aussi des Pyrénées Orientales, Ardèche, Aveyron, Bouches du Rhône, Drôme, Haute-Garonne).

Une cinquantaine d'espèces de fruits et légumes locaux sont cueillis le matin et distribués l'après-midi, pour proposer une diversité de produits d'une fraicheur unique à l'échelle d'une métropole.

La métropole de Montpellier et le MIN inscrivent le développement du carreau au coeur du

Schéma Directeur du MIN pour le dynamiser auprès des professionnels, l'ouvrir pour des visites « Grand public », sur le modèle des journées du patrimoine mais aussi rechercher la meilleure interface avec le futur quartier de la Restanque.

• En encourageant les productions respectueuses de l'environnement

La Métropole préserve des terres prioritairement pour y accueillir une agriculture biologique et locale.

• En relocalisant les productions agricoles et l'alimentation

Le MIN étend son Pôle de transformation des productions locales. Il s'agit du premier MIN en France à développer ce service répondant à une demande croissante en produits locaux de la part de la restauration collective, des réseaux de distribution bio et de la vente directe.

Une dizaine d'entreprises y sont déjà implantées, et bénéficient d'un éco-système dynamique auquel vient de s'ajouter Sudélices (SCIC) qui renforcera les entreprises du Pôle par ses services commerciaux et logistiques.

L'extension du Pôle permettra d'accueillir une quinzaine d'artisans transformateurs supplémentaires et de créer une centaine d'emploi d'ici 2023.



Lutter contre la précarité alimentaire : permettre au plus grand nombre d'accéder à une alimentation saine et locale

• En facilitant l'accès des associations d'aide alimentaire aux produits frais des producteurs locaux

Assurer une traçabilité dans la distribution des fruits et légumes bruts locaux.

DEUX ASSOCIATIONS APPROVISION-**NÉES REGULIÈREMENT EN PRODUITS** FRAIS ET LOCAUX

Plus de 20 000 bénéficiaires des Restos du coeur et du Secours Populaire français sont approvisionnés régulièrement en produits frais par des producteurs locaux. La traçabilité liée à cette initiative, assurée par le MIN, est une innovation MIN de Montpellier®, lauréat du Trophée des EPL - catégorie développement des territoires. Ce projet est mené en partenariat avec les associations d'aide alimentaire, l'INRAE - avec l'appui des producteurs, grossistes et l'association des producteurs d'Occitanie.

Ce projet est mené en partenariat avec les associations d'aide alimentaire, l'INRAE - avec l'appui des producteurs. des Grossistes et de l'association des producteurs d'Occitanie.

• En affiliant le MIN à la Centrale de Règlement des Titres

Ainsi les associations d'aides Alimentaire et leurs bénéficiaires peuvent acheter - chez des producteurs, ou associations de producteurs ou détaillants - des produits agricoles locaux avec des Tickets Services que le MIN rembourse aux détenteurs.

• En privilégiant la transformation des produits des fruits et légumes bruts locaux

Une phase test de production de 10 000 bocaux pour la Banque Alimentaire associera très prochainement 2 entreprises du Pôle de transformation et les services logistiques du



Accompagner les mutations nécessaires en vue de la réduction de l'empreinte carbone et de l'impact climatique de notreactivité économique

• En privilégiant les livraisons en véhicules

Suspendre la gratuité d'accès au MIN pour les transporteurs ne répondant par exigences de la Zone à Faible Emission (ZFE).

En développant la mutualisation

Rendre accessible les aides aux cinq semi-grossistes qui massifient avant de livrer la Zone à Faible Emission (ZEE). Avec une vingtaine de véhicules ils livrent chaque jour plus de 500 restaurants en fruits et légumes frais - évitant ainsi à chaque restaurateur de se déplacer.

• En réduisant le bilan carbone des entrepôts de stockage

Mutualiser la production de froid sur le site (pavillon grossiste, pôle de transformation, plate-forme frigorifique);

_Utiliser une électricité « verte » à partir des sources renouvelables (barrage hydraulique, éolien, solaire);

_Réemployer la chaleur perdue des équipements de production de froid - sur le quartier de la Restanque.

LES PÔLES DU MIN



HALLE DES
PRODUCTEURS LOCAUX

PÔLE DE TRANSFORMATION

GROSSISTES ALIMENTAIRES

SERVICES DE DISTRIBUTION MUTUALISÉS

TRANSPORTEURS

PÔLE HORTICOLE

SERVICES

PÔLE SOLIDARITÉ

PÔLE RECYCLAGE

